



## NOS POSITIONNEMENTS SUR 10 QUESTIONS D'ACTUALITE :

- **Les brûlis** : ils sont particulièrement impactants en mettant le sol à nu, exposé à l'érosion des premières pluies. L'arrêté DAAF de 2017 n'étant pas réellement appliqué, il faut aller vers l'interdiction pure et simple des brûlis, en développant des solutions de substitution telles que le compostage et le paillage.
- **La déforestation** : très importante mais moins marquée dans les forêts publiques en réserve (sauf Majimbini). Sur les autres terrains, publics ou privés, le déboisement fragilise les sols, accélère l'érosion, réduit l'infiltration et donc la ressource en eau. Il faut que l'Etat et les collectivités s'engagent dans un très important programme de reboisement/reforestation.
- **La crise de l'eau** : due à l'imprévoyance et au manque d'investissements de la décennie précédente. Il n'y a pas une solution à la crise, mais un éventail de réponses : certaines de court terme (récupération des eaux de pluie pour usages non alimentaires, campagnes de communication sur la gestion de l'eau), d'autres de moyen terme ou de long terme (forages, replantations d'arbres ; en dernier recours retenues collinaires et usines de dessalement en cherchant à limiter au maximum les impacts écologiques)
- **L'usine de dessalement** : le choix du site a été fait dans la précipitation et sans tenir compte dès le départ des contraintes environnementales (dispositif permis par l'arrêté préfectoral « d'urgence civile ») Les rejets de saumure dans un lagon (presque) fermé sont très peu documentés. La mesure de précaution consisterait à les rejeter hors lagon où le brassage des eaux peut accélérer la dilution.
- **Les aires protégées** : l'explosion démographique à Mayotte a un fort impact sur les milieux naturels (besoin d'espace pour construire ou pour cultiver). Il faut protéger sans tarder, en utilisant les outils de protection forte, les espaces les plus sensibles, listés par le Plan d'action territorial. Réfléchir aussi à des outils de protection plus englobants du type Parc national ou des moyens proposés par l'Unesco (patrimoine mondial, ou réserve de biosphère) qui valorisent en même temps le territoire.
- **La protection des tortues** : Mayotte est un site d'intérêt international pour la ponte des tortues. Pour le préserver, plusieurs actions sont à mener en même temps : la quiétude des sites de ponte nécessitant un encadrement des activités anthropiques, la poursuite de la lutte contre le braconnage, la protection des habitats, l'amélioration de la qualité des eaux du lagon (déchets, pollution, turbidité).
- **La montée des eaux** : elle est inévitable, tout comme le recul du trait de côte. Il faut s'y préparer et s'y adapter à la fois en préservant et renforçant les défenses

naturelles des littoraux (récifs, mangroves) et en reculant les limites de l'urbanisation dans les zones à risque. Parallèlement un système de mesure et d'alerte devrait être mis en place au niveau départemental, et pourquoi pas un observatoire du trait de côte ?

- **L'énergie** : l'énergie primaire à Mayotte est encore fondée à 95% sur les produits pétroliers. Il faudrait à la fois réduire la part des énergies fossiles (principalement dans le domaine des transports) et développer davantage le solaire, explorer la géothermie. Mayotte aurait par ailleurs intérêt à développer la recherche sur les énergies marines.
- **Les transports** : sortir du « tout voiture », responsable d'une grande consommation d'énergie, d'embouteillages et de pertes de temps, ainsi que de pollution de l'air. Développer les différents types de transport alternatifs : autobus, cabotage côtier, voire transport par câble ainsi que les transports doux. Toutes ces formules nécessitent des investissements publics pour créer ou aménager les infrastructures. Enfin il faut limiter les impacts environnementaux du projet de piste longue en Grande Terre.
- **La gestion des déchets** : la honte de Mayotte, pointée du doigt par toute personne débarquant de l'avion. Les services de collecte ne sont pas seuls en cause, les incivilités d'une bonne partie des habitants y tiennent une bonne part. Pas de rejet de déchets dans la nature, ni de brûlage, développer les gestes de tri pour séparer le recyclable, expérimenter la consigne, développer systématiquement un module d'apprentissage de gestion des déchets à l'école.